

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR GARDER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

caire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° S19-0000343

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1423 Société : RAIR

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : LECHHEB Dina Date de naissance : 1/07/1953

Adresse : 103 Bd Dina EL KHAYAT Casablanca

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 28/02/2020

Nom et prénom du malade : LECHHEB Dina Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Amel copie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28 FÉV 2020	W	1	300	DR. ABDERRAHMANI Azzeddine - CASABLANCA - 0122223323 - GSM: 0622223323

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
AXE OPTIQUE (OPTICIENNES OPTIQUE Rue du Maroc 0122223323 Angle Rue du Maroc 0122223323 Boulevard 0122223323 GSM: 0622223323)	6/3/2020					18700 Dh

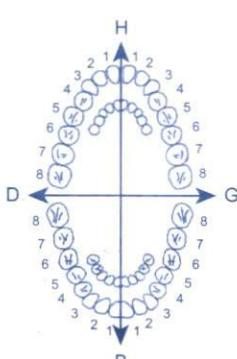
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
MONTANTS DES SOINS				
DEBUT D'EXECUTION				
FIN D'EXECUTION				
CCEFFICIENT DES TRAVAUX				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

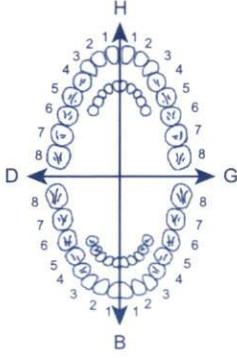


O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553
D	00000000	G
B	00000000	

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

CENTRE OPHTALMOLOGIQUE

Dr. Azzeddine SERRHINI

**Spécialiste des maladies
et Chirurgie des yeux**

Diplômé des Universités de Paris VI & XII

Ancien Chef de clinique des hopitaux de paris

Angiographie - Laser - Phacoemulsification

Chirurgie vitréo - rétinienne

الدكتور عز الدين السرغيني

إختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب بباريس

طبيب إختصاصي سابق بمستشفيات باريس

ليزر - جراحة الشبكة

Casablanca, le 12 8 FEV 2020

#Nom ?

Omar LECHHEB

Une Monture :

Mes PROGRESSIFS :

DR. DROIT : +1,25 (-0,25 à 80°) Add 2,75

DR. GAUCHE : +1,75 (-0,25 à 0°) Add 2,75

~~AXE OPTICAL SARL
OPTICIENNE D'OPTOMETRISTES
Angle Rue du Marché et Rue
l'inou Nafiss Quartier Maârif - Casablanca
0522 25 00 04 - F: 0522 25 23 32
GSM: 06 61 92 25 94~~

~~CENTRE OPHTALMOLOGIQUE
Dr. SERRHINI Azzeddine
10, Rue Abou Abdellah Nafii
Casablanca
0522 25 00 04 - FAX 0522 25 00 04
GSM: 06 61 92 25 94~~

110 زنقة أبو عبد الله نافع - المعاريف - الدار البيضاء /

GSM : - 110 , Rue Abou abdellah Nafii - Maârif - Casablanca



AXE **OPTICAL**

Client(e)

LECHHEB OMAR

Date Facture	Facture N°
06/03/2020	1848

Nom.	Désignations	Qté	Prix Unitaire	Montant
	MONTURE OPTIQUE	1	8700,00	8700,00
	VERRE ORGANIQUE ANTIREFET			
	PROGRESSIF AMINCI			
	OD :- Sph : +1,25 Cyl : -0,25 Axe : 80° Add : +2,75	1	5000,00	5000,00
	OG :- Sph : +1,75 Cyl : -0,25 Axe : 180° Add : +2,75	1	5000,00	5000,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Dix huit mille sept cents dirhams

Dont T.V.A 20 %

Net à payer : 18700,00

AXE OPTICAL SARL
OPTICIENS OPTOMETRISTES
Angle Rue Du Marché et Rue
Ibnou Nafiss Quartier Maârif - Casablanca
T 0522 25 23 84 F: 0522 25 23 32
Gsm: 61 92 25 94